Bulletin municipal d'Arrest



N°46

JUIN 2019



Le mot du Maire

Ce début d'année 2019 a été dynamique pour Arrest.

Nous avons inauguré le lotissement de la Sollette, contribué à l'organisation du cross de l'USEP au cours duquel Arrest a accueilli 500 enfants et leur famille ; nous remercions d'ailleurs pour leur participation active l'association des anciens élèves, l'association des fêtes, l'ASA, les parents d'élèves, les pompiers, les ambulances DUCATEL, ainsi que les agriculteurs qui ont prêté leurs terrains pour les parkings.

Nous avons également bénéficié d'une conférence de l'INRAP concernant les fouilles archéologiques de la Sollette, et partagé une très agréable journée lors du repas des aînés.

Nos sportifs Arrestois se sont montrés particulièrement brillants. Notre club de football est arrivé en finale de la coupe, le club de baby-foot a obtenu deux titres à une épreuve des championnats du monde, et nous avons le plaisir d'honorer Noa GAUTIER et Baptiste GARDIN qui sont devenus respectivement champion et vice-champion de France de tir sur cible mobile, lors du championnat qui s'est déroulé à Marseille début juin. Vous retrouverez des précisions les concernant dans ce nouveau Bidayen. Bravo à tous !

Les travaux de la nouvelle mairie ont commencé ; les différentes phases de démolition sont en cours et seront suivies à l'automne par la reconstruction du bâtiment administratif.

Ainsi qu'il s'y était engagé et dans un cadre budgétaire anticipé depuis des années, le conseil municipal poursuit les études concernant la réfection de la rue Basse Boulogne et de la place Augustin Delahaye. Nous avons décidé de procéder à l'effacement des réseaux sur la place.

Le Conseil départemental s'engage de son côté à prendre en charge la mise hors-gel de la chaussée en 2020. Au préalable, des études seront réalisées sur les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et sur l'assainissement collectif, et des travaux seront entrepris dès la fin de l'année 2019.

N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations et de vos suggestions. Les échanges directs sont importants, évitant les rumeurs et la désinformation.

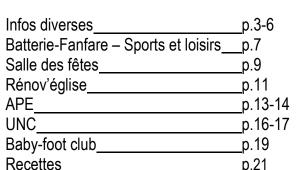
Nous espérons vous retrouver nombreux lors des différentes manifestations organisées dans le village. Venez soutenir nos associations et partager de bons moments de convivialité.

Je vous souhaite un bel été à tous, au sein de notre village et de notre belle région!



Sommaire

Lysiane JOLY, Maire d'ARREST



1

Horaires et contacts

Secrétariat de mairie

lundi et jeudi, toute la journée 8h15 - 12h30, et 13h15 - 17h15 mardi et vendredi, l'après-midi 13h15 - 17h15

2 place A. Delahaye \bowtie

M 03.22.60.85.25 vendredi de 14h00 à 15h00 ou sur rendez-vous, en mairie

Permanence de Mme le Maire

JOLY Lysiane 2 impasse de l'Avalasse

03.22.26.90.48



₿ 09.67.05.85.25 mairie.arrest@wanadoo.fr Site: www.arrest.fr

Les adjoints au Maire

BOUCHARD Armel 5 D rue du Stade

FR 09.62.56.89.73

 \bowtie LAFOLIE Philippe 10 rue Courte Cavée

03.22.26.93.48

 \bowtie HOUARD Eliane 7 bis rue de Drancourt

M 03.22.26.91.83

Les conseillers municipaux

COLOMBEL Philippe FORESTIER Delphine FORESTIER Corinne PACQUES Davy **GUILBAUT** Cyril FOUQUEMBERG Bénédicte BOURGEOIS Stéphane BOULET Christophe DRON Patrick PROBOLA Sylvain CAUDRON Catherine

Agence postale communale

lundi et vendredi, 14h00 - 17h00 mardi et jeudi, 9h00 - 12h00 samedi, 9h00 - 10h30

à côté de l'église \bowtie

911P 03.22.60.85.84

Cimetière communal

Le cimetière est ouvert : de 8h à 17h30 et de 8h à 20h du 01/10 au 31/03, et de 8h à 20h, du 01/04 au 30/09.

Finances publiques

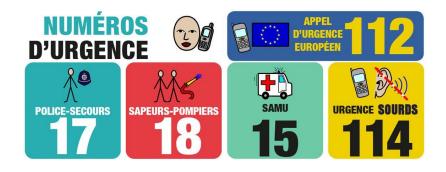
Trésorerie 37 quai du Romerel St-Valery 03.22.60.82.50

Aide sociale du Département

Siège du Territoire littoral Baie de Somme 23 rue Pasteur 80130 Friville-Escarbotin 03.60.03.42.00 Centre médico-social 39 quai du Romerel 80230 St-Valery-sur-Somme 03.60.03.42.40

N'hésitez pas à vous rapprocher du siège pour connaître les lieux et les heures de permanence des assistantes sociales dans le secteur (Franleu, Lanchères...).

Communauté d'agglomération	Garopôle - place de la Gare Abbeville	03.22.25.43.43
Impôts	44 rue du Soleil Levant Abbeville	03.22.25.49.00
Sous-Préfecture	17 rue des Minimes Abbeville	03.22.97.80.80
VEOLIA	Rive droite la Somme Abbeville	0.810.108.801
CRAM (retraites)	21 rue des Teinturiers Abbeville	0.821.105.959
AGENCE PAGE 9 Habitat	51 rue de la Tannerie Abbeville	03.22.23.28.72
DDTM	44 rue du Soleil Levant Abbeville	03.22.25.31.80
Pôle Emploi	191 bis rue Henri Barbusse Friville-Escarbotin	39.49
SPA	Route de Boscrocourt Etalondes	02.35.86.88.51



somme

00 00 05 40 40

Infos diverses

Bibliothèque

Ouverte le lundi de 16h45 à 17h45. Fermée pendant les vacances scolaires. Salle BCD de l'école. Responsable : M. Philippe LAFOLIE.

Mme FLET se propose de faire la lecture aux personnes seules qui le désirent, à domicile. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés!





<u>Livre d'Or</u>: Le livre d'or de la commune d'Arrest est toujours à votre disposition au secrétariat de mairie, pour la somme de 20 euros. N'hésitez pas à en demander un exemplaire.

<u>Prêt de tables et bancs</u>: La commune peut vous prêter du matériel (tables et bancs), aux conditions suivantes: un don à votre convenance doit être fait au préalable au Centre communal d'action sociale (10 euros minimum). Vous devrez également vous charger du transport.

<u>Mise à l'honneur</u>: Si vous souhaitez paraître dans les pages du Bidayen, faites-nous parvenir vos résultats sportifs, vos créations artistiques, vos recettes originales de cuisine... vous serez publiés dans un prochain numéro (voir page 20).

Un nouveau maçon à Arrest

M. Gaylord DEBURE est désormais installé comme artisan maçon à Arrest (07.61.27.50.43). Nous lui souhaitons la bienvenue!

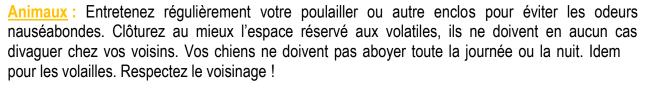
Il rejoint ainsi les deux autres maçons, également habitants d'Arrest : AMAURY Services (06.24.39.06.04) et M. Noël BOUCHARD (03.22.60.49.86).

Marchands ambulants

Un primeur et un poissonnier, ainsi que Mme Christelle FORTINI (confiture, gâteaux...), s'installent désormais le vendredi après-midi sur le petit parking jouxtant l'école, face à la boucherie. N'hésitez pas à venir vous y approvisionner!

<u>Ordures ménagères</u>: Pensez à bien consulter le calendrier du ramassage, surtout les semaines contenant un jour férié, afin d'éviter que vos poubelles restent sur le trottoir. Ne sortaient pas vos ordures trop longtemps à l'avance! Petite précision: les ordures ménagères et les emballages sont susceptibles d'être ramassés par un unique camion compartimenté.

Les travaux de bricolage ou de jardinage: N'utilisez votre matériel bruyant que de 8h00 à 19h00 les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 le samedi, et de 10h00 à 12h00 le dimanche.



<u>Rats</u>: Continuez de traiter vos propriétés avec du raticide afin de limiter la prolifération des rongeurs. Du blé empoisonné et des blocs d'appâts rodenticides sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de mairie.

Le tir à la carabine 22 L-R ou au fusil est interdit dans la commune.





Elagage des haies et mauvaises herbes

Il est rappelé aux administrés qu'ils sont tenus d'assurer l'entretien de leur propriété le long des voies publiques ou privées. Ils doivent donc élaguer ou tailler les haies en bordure de ces voies afin que celles-ci ne provoquent aucune gêne pour la circulation. Ces travaux doivent être réalisés avant le 14 juillet (n'oubliez pas de ramasser les branches). Merci aux Arrestois qui se chargent de l'entretien des trottoirs devant chez eux.



Destruction des chardons

Il est également rappelé que la destruction des chardons est obligatoire et doit être effectuée par le propriétaire avant la floraison. En cas de défaillance et après mise en demeure de l'intéressé puis silence de 15 jours, le Maire pourra faire procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés, ce qui n'exclut pas les sanctions prévues par le Code Rural - Art.353 -.

L'emploi de désherbants phytosanitaires étant désormais interdit, pensez à utiliser des produits écologiques : par exemple le vinaigre blanc. En effet, aussi très utilisé comme nettoyant naturel, ce condiment fait des merveilles sur les adventices, particulièrement les plus résistantes et récalcitrantes.

Toutefois, du fait de sa grande acidité, le vinaigre peut influencer la fertilité du sol. C'est pourquoi il faut le diluer dans de l'eau salée. Plus précisément, la recette et le dosage idéal sont : cinq litres d'eau, un kilo de sel iodé, 200 ml de vinaigre blanc.

Arrosez de ce mélange les mauvaises herbes, laissez agir et lorsque la végétation commencera à jaunir et à faner, il vous suffira de l'arracher.

Utilisez le sel (qui a également tendance à stériliser le sol) avec parcimonie sur des petites surfaces, et par temps chaud (la pluie risquant de le faire ruisseler plus loin).

Autres désherbants naturels : eau de cuisson des pommes de terre et purin d'orties !

Don du sang

Pour donner votre sang, vous devez être âgés de 18 ans à 70 ans révolus, et vous munir d'une pièce d'identité. (4 dons pour les femmes maximum par an, 6 dons pour les hommes ; 8 semaines de délai entre deux dons). **Prochaines collectes dans notre secteur :**

Feuquières-en-Vimeu, salle Socio-culturelle Lundi 24 juin de 14h à 19h

Friville-Escarbotin, salle Edith Piaf Lundi 19 août 2019 de 14h à 19h



Connectez-vous sur



Journée Défense et Citoyenneté

Tout Français doit spontanément se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics, comme le BAC, le permis de conduire.... Cela permet également l'inscription d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Après passage en mairie,

rendez-vous sur www.majdc.fr, et suivez votre situation sur votre « espace administré ».

Vacances scolaires

Eté : le samedi 6 juillet après les cours, reprise le lundi 2 septembre 2019

Toussaint : le samedi 19 octobre à midi, reprise des cours le lundi 4 novembre 2019

Noël : le samedi 21 décembre à midi, reprise des cours le lundi 6 janvier 2020.



Frelon asiatique (vespa velutina nigrithorax)

Classe : Espèce invasive, à détruire. Dangereux pour la sécurité publique et la faune locale.

Cet insecte est plus petit que le frelon européen (qui est à préserver) : 3 cm. C'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée.

Le frelon asiatique est arrivé en 2004 dans la région bordelaise (import chinois).

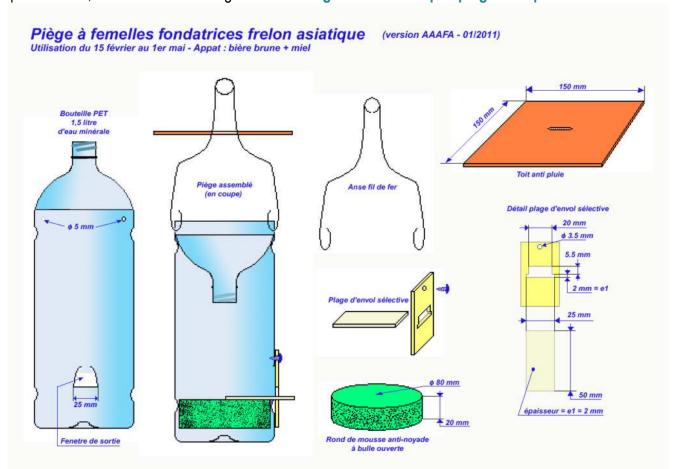
Interventions pour destructions de nids dans la Somme : 15 en 2017, 662 en 2018, 3 000 prévues en 2019. Les insectes meurent à l'approche de l'hiver, sauf les reproductrices qui se préservent du froid (faîtages, cabanons, trous dans les murs...).



Les femelles sortent dès le mois de mars et créent des nids primaires (de petite taille, à hauteur d'homme). La population se constitue entre mars et avril.

La période estivale est propice à la création de nids secondaires (ils peuvent atteindre 1 mètre, à hauteur d'environ 10 mètres, avec ouverture latérale).

Le piégeage n'est réellement efficace qu'en mars et avril, puis septembre et octobre, avant la sortie des reproductrices, et avant leur hivernage. Attention également de ne pas piéger d'espèces autochtones.



Pour ce qui est des nids, il est expressément recommandé de ne pas essayer de les détruire soimême, avec quelques moyens que ce soit. Par exemple, après un tir au fusil de chasse sur un nid secondaire, les occupants restent en alerte et le prochain passant est susceptible d'être attaqué, même 4 heures après!

<u>Seule démarche valable à la découverte d'un nid : alerter la mairie (les photos du nid sont les bienvenues) qui contactera les services compétents.</u>

Accueil de loisir sans hébergement: Pensez à inscrire vos enfants pour le centre aéré (3 – 10 ans) qui se déroulera à Arrest du 8 juillet au 2 août, auprès de Julie ou sur le site www.baiedesommeagglo.fr. Mêmes dates pour le CAJ de St-Valery/Somme (du CM2 jusqu'à 13 ans).

<u>Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit!</u> (Art.84 du Règlement sanitaire départemental) Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Alors que la période estivale s'installe, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, rappelle qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

NOS DECHETS V

Cette pollution est due principalement aux émissions des véhicules, du chauffage, des industries, de l'agriculture, mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Chargés d'assurer la sécurité et la salubrité publiques dans la commune, le maire est susceptible de recevoir les plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets et de les transmettre au procureur.



L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre. Attention, les incinérateurs de iardin ne sont pas une solution et polluent également.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées, ainsi que des risques d'incendie.

Des solutions alternatives existent! Plutôt que de brûler vos déchets verts, vous pouvez les apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter. Petits et gros branchages broyés constituent également un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Participation citovenne

Un partenariat de prévention a été signé avec l'Etat visant à rassurer la population, à améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance, à accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Des référents communaux ont été désignés et formés ; ils sont à même de relayer à la gendarmerie toute information préoccupante, tout fait qu'ils jugent suspect. N'hésitez pas à les contacter (hors les cas de crimes ou délits flagrants qui impliquent un appel immédiat aux forces de l'ordre (appel d'urgence 17).

Des panneaux vont être mis en place tout prochainement aux entrées de village. 5d rue du Stade 03.22.26.91.87

Référents :	BOUCHARD Armel
	FERNADES Patrick
	FORESTIER Lysian
	HOUARD Eliane
	LAFOLIE Philippe

75 rue de Catigny 03.60.32.03.34 n 16bis rue Machet Chollet 03.22.60.77.51 7bis rue de Drancourt 03.22.26.91.83 10 rue Courte Cavée 03.22.26.93.48 PROBOLA Sylvain 17 rue à Cailloux 03.22.26.84.91



Amicale des Sapeurs-Pompiers



Nous constations une hausse des destructions de nids d'hyménoptères, vous pouvez les déclarer en Mairie ou bien auprès des pompiers du CPI. Concernant les frelons asiatiques, vous devez impérativement prévenir la Mairie, et si possible fournir des photos de l'emplacement du nid. Une fiche d'intervention sera remplie et envoyée en Préfecture pour les suites à donner.

Le CPI va connaitre cette année une implication plus importante avec le SDIS 80. Dans les prochaines semaines, nous serons dotés d'un système d'alerte et de gestion des plannings semblable à celui du Département, d'où la nécessité de recruter d'avantage, surtout pour effectuer les interventions en journée.

L'effectif est d'aujourd'hui à 14 pompiers dont 2 femmes. Nous sommes toujours à la recherche de volontaires motivés et disponibles. Pour cela, faites-vous connaître auprès de la Mairie ou bien du Chef de Corps Alexandre Mercier.

Enfin, le bilan de 2018 confirme que notre CPI est indispensable dans la commune, avec 54 interventions dont 25 secours à personnes, 8 accidents de la circulation, 17 destructions d'hyménoptères et 4 incendies.

La Batterie-Fanfare

Présente aux différentes manifestations patriotiques, la Bidayenne d'Arrest maintient son souhait de recrutement même débutant, affirme le président Jean-Pierre CARETTE: « Si vous avez l'âme d'un musicien ou êtes passionnés par ce loisirs d'évasion, vous êtes les bienvenus au sein de notre association ».

De plus, la Bidayenne s'efforce de perdurer en perpétuant ses traditionnelles brocante et pétanque (qui ont eu lieu le 12 mai dans les rues des Abeilles et attenantes).

Sports et loisirs

Les séances de gym et de step ont repris en septembre à la salle polyvalente Place R. Becquet. Cette année, nous déplorons une baisse des adhérents malgré un effectif de 30.

Nous incitons les personnes intéressées par la pratique de la gymnastique ou du step à venir nous rejoindre dès à présent, ou en septembre prochain, les :

- lundi de 19h à 20h (step) - mardi de 18h45 à 19h45 (gym) Deux séances d'essai vous sont offertes.

Composition du bureau

Présidente : Catherine CAUDRON Vice-Présidente : Nadine CROISIER Secrétaire : Thérèse DOLIQUE Secrétaire : Marie-Josée JACQUES

Membres: Dany BASAUYAUX Claudine HENOCQUE Eliane HOUARD

Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant pour l'harengade qui aura lieu le dimanche 17 novembre 2019.

Ecole

Un grand merci à tous les Arrestois qui ont participé au cross de l'USEP et à son organisation!

Cette épreuve qui s'est déroulée le samedi 30 mars, autour du stade d'Arrest, a été une réussite :

234 enfants ont eu leur brevet d'endurance et 272 ont fait différentes courses de cross, soit : plus de 500 élèves qui ont participé, leurs familles qui sont venues les encourager. L'épreuve a attiré environ 1 600 personnes, le soleil était au rendez-vous, la municipalité nous a aidés pour l'organisation matérielle, le personnel municipal a bien œuvré pour réaliser l'installation, les ambulances de M. DUCATEL et les pompiers étaient présents mais n'ont pas eu à intervenir, Saint Valéry a prêté un podium, les anciens élèves ont remis à chaque enfant un jus de fruits et un petit goûter, certains ont veillé à la sécurité sur les parkings puis sur les parcours, les conseillers municipaux ont remis une médaille à chaque enfant participant, les parents volontaires ont participé au montage des barnums et à la tenue de la buvette. Les enseignants du Vimeu ont encadré les courses. Nous n'avons eu que des retours positifs de cette journée et tenons à renouveler tous nos remerciements pour tous les participants qu'ils soient coureurs ou encadrants.

Les enseignants de l'école : Mme DAMONEZ, Mme PECOURT,

M. BOULNOIS, et la Directrice Mme GODBERT.









Salle des fêtes

MANIFESTATIONS	ARREST	EXTERIEUR
REPAS	LE WEEK-END	LE WEEK-END
Jusqu'à 140 personnes	170 €	270€
DIVERS	LA MANIFESTATION	LA MANIFESTATION
Vin d'honneur - Bal Réunion – AG - CE	60 €	90 €
Deuil		60€
Vente de vêtements		100€
Emplacement		25 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE CHAUFFAGE ET D'ECLAIRAGE = 0.20 euros/kilowatt

La réservation de la salle des fêtes n'est effective qu'après versement des arrhes. Celles-ci, soit 50% du prix de la location, ne peuvent être rendues que si le dédit est effectué au moins trois mois avant la date d'utilisation.

La location de la salle des fêtes s'étend du vendredi 14h00 au lundi 14h00, sauf cas spécifique. Par exemple en cas de deuil nécessitant la salle le vendredi, la location pourra être décalée.

Une caution de 200 euros est versée à la remise des clefs. Une quittance d'assurance doit être présentée. La caution est rendue au locataire en l'absence de problème.

La capacité d'accueil de la salle, soit 202 personnes, doit être impérativement respectée.

Par mesure d'hygiène, la vaisselle devra être relavée avant utilisation par le nouveau locataire

La casse et la disparition de vaisselle et d'ustensiles de cuisine sont facturées selon les tarifs en vigueur. La vaisselle est disponible pour 140 couverts environ. Elle ne devra pas sortir de la salle.

Les poubelles devront être vidées, et le verre trié (container parking en herbe rue de Catigny).

Les chaises seront empilées par 10 au maximum. Les plateaux des tables seront répartis sur 2 chariots pour en limiter le poids. Ces plateaux doivent être rendus propres.

Il est interdit de se garer devant les sorties de secours ou le garage communal. L'accès des riverains à leurs entrées devra également être respecté.

Le locataire doit impérativement éviter toute nuisance sonore. Les fenêtres et les portes devront rester fermées, en particulier à partir de 23h00. En cas de non-respect de ces consignes, la caution pourra être retenue.

Le locataire payeur doit présenter une quittance l'assurance à son nom : il est responsable de la manifestation, et de la sécurité de ses convives pendant les manifestations qu'il organise. Une convention est signée à la remise des clefs.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle des fêtes.

Rien ne devra être accroché sur les murs de la salle. Des câbles sont en place pour suspendre les décorations légères. Il est interdit de tirer ces câbles et d'en détériorer les fixations.

Après utilisation, le locataire nettoie les locaux, sanitaires compris, afin de les maintenir en état de propreté. A défaut d'un entretien suffisant, la commune fera procéder au nettoyage par l'un de ses agents. Le coût de cette prestation, soit 30 euros, sera alors facturé à l'utilisateur. Il est à noter cependant que le parquet ne doit jamais être nettoyé à grande eau.

Etat civil

1918

2018

DUCLERMORTIER Désiré
BONNAY Guy
FAUQUET Madeleine
FRICOURT Marceau
HENOCQUE Alfred
FORESTIER André
LENNE Yvonne
LECLERCQ Thérèse
GARDIN Manuel
MELIN Simon

21 juillet
3 octobre
27 septembre
3 août
4 juin
2 janvier
19 août
30 mai
19 octobre
2 juin

14 novembre

Vaissances

BARBIER Léo 13 décembre
BARRAUX Laïs 24 avril
DECOISY DESTALMINIL Eliana 4 décembre
DUPONT Mahé 21 juin
JACOB Enzo 17 mars
LECLERCQ Mélia 13 janvier
LELEU Eloïse 15 juillet
SABRAS Yanis 15 juin

ariages

DELAHAYE Anthony et ETROIT Déborah 7 juillet

GAMBET Clément et FORESTIER Camille

8 septembre

HEDIN Cédric et LEMAIRE Virginie



et DEPOILLY Ernestine FRICOURT Pierre

DELAHAYE René

et THIEBAULT Suzanne 1er juin

THIERMARCHE Eugène

et DELOISON Suzanne 20 mai

ALIAMET René 13 mars
BEAURAIN Clotilde 7 avril
BONHOMME Albert 24 septembre
BONHOMME Emile 24 septembre

BOUBERT Octave 14 octobre CAILLEUX François 2 mars

DEGREMONT Alfred 21 mai 1916 (Transc.)
DESGARDIN Camille 9 octobre

DERAMBURES Léontine 28 août FORESTIER Valentine 7 novembre **HENOCQUE** Alfred 23 novembre **HENOCQUE** Paul 24 novembre HARDUNTHUN Valentin 2 janvier (Jug.) **LELONG Jean** 14 septembre LENNE Yvonne 27 septembre **PENEL Marie** 7 février **PENEL Berthe** 8 octobre PENEL Alfréda 22 octobre

POSTEL Eugène 8 juin
QUENTIN Alfrédine 27 septembre
QUENNEHEN Aurélie 4 décembre
ROUSSEL Charles 1er février (Transc.)
DEMAY Aurélie 17 décembre
WATRE Henri 25 novembre
FORESTIER Firmine 6 décembre

Décès

DUPONCHELLE Yvon 27 octobre **ETROIT Michel** 14 octobre GARDIN Léone QUENNEHEN 30 mai GARDIN Monique DELANNOY 22 novembre **HERENT Jacques** 10 août HOLLEVILLE Marthe DUPONCHELLE 20 mars **HUGUET Brigitte BOBIGNY** 17 octobre JACQUES Pierre 5 novembre LEBLANC Gérard 14 iuin **MASSON Francis** 31 octobre **NOEL Didier** 19 décembre **PECQUERY Maurice** 25 septembre **ROPER Florence GOUJON** 31 octobre



Faute de troupe théâtrale, nous n'avons pu organiser de soirée en mars 2018. Heureusement, « les Merlettes » étaient présentes mi-octobre, elles nous ont interprétées deux pièces : une de Bernard GRENU (*Pichon d'avril*), l'autre de Christiane DELANNOY (*Un anniversaire mouvementé*).







Notons que l'année 2019 verra leurs 40 ans de scène qu'ils viendront fêter avec nous.

Les ventes de fin d'année se sont bien déroulées, merci pour l'accueil!



Nous avons clôturé l'année avec trois marchés de Noël. Merci aux travailleuses du jeudi et à celles qui restent à domicile !





En 2019, à ce propos, le 5 avril, nous avons présenté une troupe patoisante (« les Cheriennes ») qui gagne à être connue. Les personnes présentes étaient très contentes de la soirée.

Association des aînés

Animations 2018-2019

Janvier 2018 a commencé comme à l'accoutumée par un repas animé par Benny DELHOVE ; nous étions 72.





En février, après-midi crêpes et jeux qui a rassemblé 32 personnes.

Le 1^{er} mardi d'avril a vu se dérouler l'assemblée générale qui s'est terminée par un goûter et le verre de l'amitié.

N'oublions pas la finale du foyer fin avril. Le dit foyer est ouvert dès le 1^{er} mercredi d'octobre : avis aux amateurs !

La sortie cinéma avec « Les Municipaux » a plu, mais le problème est le temps d'affiche : semaine par semaine, comment prévoir une sortie dans ces conditions ?

58 personnes sont venues au repas de septembre avec au menu, porcelet façon méchoui. Loto le 14 octobre.

Sortie à Woincourt : magnifique spectacle de RGR ! Mais seulement 10 personnes ont répondu à l'appel...

2019 a vu quelques chamboulements : un premier thé dansant le 27 janvier, avec l'accordéoniste Delphine HUBIN qui a rencontré un vif succès. La salle était pleine, mais on ne peut pousser les murs...





Lundi 18 mars, repas au Moulin avec animation, 43 adhérents sont venus se régaler les papilles et ont été conquis par le repas et l'animation.











Bureau

Présidente Vice-présidente Trésorier Secrétaire Membres Bernadette DELABIE Eliane HOUARD Bernard GARDIN Christine DUSBOSQUELLE Jackie JOLLY, Annette JOLLY, Philippe COLOMBEL, Patrice BOUCHER



Association des parents d'élèves



Composition du bureau

Présidente d'honneur : Mme Lysiane JOLY

Présidente : Mme Angélique DEHESDIN
Trésorière : Mme Tiphanie CORMONT
Vice-trésorière : Mme Anaïs GODQUIN
Secrétaire : Mme Stéphanie DESCAMPS

Vice-secrétaire : Mme Karine LENNE

Avant toute chose, l'Association des Parents d'Elèves tient à remercier la Municipalité, certaines associations du village, et les bénévoles, pour leur investissement et leur confiance accordé, bien que nous subissions un manque de participation et d'investissement des familles de l'école.

Les manifestations qui ont déjà eu lieu

Comme l'année dernière, l'Association des Parents d'Elèves a organisé sa soirée « champêtre » à la salle des fêtes du village le samedi 20 octobre 2018. Malgré le tarif attractif pour les enfants scolarisés à l'école d'Arrest de 1 euro, seuls les élèves des parents membres de L'APE nous ont honorés de leur présence. La prochaine soirée « champêtre » aura lieu le samedi 26 octobre 2019.

L'Association des Parents d'Elèves a également renouvelé son opération « calendrier ».

Nous avons participé au Téléthon et avons pris énormément de plaisir à tenir le stand de buvette et restauration pendant cette manifestation.

Le samedi 15 décembre 2018 a eu lieu la fête de Noël. Les enfants nous ont proposé un spectacle de qualité préparé avec leurs enseignants, à la suite duquel le Père Noël a offert un jouet et un chocolat à chaque enfant.

Toutes les classes ont assisté à un bal avec instruments traditionnels. Nous rappelons que les jouets et le spectacle sont offerts par moitié par l'association, et pour moitié par la Municipalité. Comme tous les ans, nous remercions notre lutin et notre Père Noël.

Pour la deuxième fois nous avons organisé un marché de Noël accompagné d'une bourse aux jouets qui ont réuni 21 exposants pour 48 tables.



Nous avons renouvelé l'opération grilles de Pâques qui rencontre toujours le même succès.

Le 8 mars 2019 a eu lieu notre soirée « Loto ». Elle a remporté un franc succès avec une salle comble et de très bons bénéfices grâce à la générosité de nos partenaires locaux pour certains de nos lots.

S'en est suivi le 9 mars au soir un bal gratuit ouvert à tous pour lequel nous avons également eu bon nombre de participants.

Le 11 mai, nous avons organisé en grande première sur la commune d'Arrest : une soirée hypnose avec pour intervenant Stephan WATBLED. Cette animation a rencontré un réel succès avec plus d'une centaine de participants, et nous a permis de réaliser un beau bénéfice.



Nos manifestations à venir

En juin aura lieu la traditionnelle remise des prix, où chacun des enfants se verra remettre un livre pour son travail effectué tout au long de l'année scolaire, après nous avoir interprété des chants préparés avec leurs enseignants. Cette opération est aussi financée pour moitié par la mairie. Les enfants de CM2 recevront également une calculatrice qui les accompagnera pour leur scolarité au collège.

Nous vous rappelons que nos bénéfices nous servent à financer les jouets de Noël, les livres de la remise de prix, les calculatrices.

Nous vous rappelons qu'un poste reste vacant au sein du bureau, celui de président(e) adjoint(e). Au cas où une personne serait intéressée pour intégrer notre association, merci de nous le faire savoir.

Mme DESCAMPS, Secrétaire de l'Association de Parents d'Élèves.

A. S. Arrest



Je tiens à remercier nos sponsors pour leur soutien, tout dernièrement le restaurant LE NICOL'S à Saint-Valery-sur-Somme pour le nouveau maillot que vous pouvez voir sur cette photo.

Je remercie également pour l'installation de panneaux publicitaires au stade M. Jules RIQUIER, création et entretien d'espaces verts, M. Johan BOUDINEL, boucher - charcutier - traiteur, M. DUCATEL Patrick, ambulances - vsl - taxi, M. Eric WATBLED, entreprise Gibbs plomberie - chauffage - ramonage, M. DUNE Laurent, CARREFOUR-MARKET Boismont.



PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	Р	F	BP	ВС
1	BOURSEVILLE JS	38	15	12	2	1	0	35	4
2	BETHENCOURT US 2	28	14	9	1	4	0	37	27
3	U.S.N.F. 3	28	15	9	1	5	0	35	29
4	ARREST AS	25	15	7	4	4	0	34	29
5	SAINT BLIMONT SC	25	15	8	1	6	0	28	23
6	W.D.AS	23	14	6	5	3	0	26	17
7	ES DES DEUX VALLEES 2	21	14	7	1	5	1	33	20
8	BOUILLANCOURT US	18	13	5	4	4	0	24	19
9	CHEPY ES 2	15	14	4	3	7	0	28	36
10	BLANGY BOUTTENC. SEP 2	9	14	1	6	7	0	17	36
11	FEUQUIERES AAE	5	14	1	2	11	0	17	49
12	BOUTTENCOURT ASIC 2	4	15	0	4	11	0	10	35

Nous sommes actuellement 4ème au classement et nous visons la 2ème place pour monter en deuxième division. Je vous invite à nous rejoindre les jours de match pour nous supporter au stade communal.

Pour la saison 2019-2020, nous allons mettre en place une équipe B. Nous recherchons joueurs et dirigeants. Pour plus de renseignements, contactez-moi au 06.05.49.68.46

Manifestation 2019

- Repas moules-frites dimanche 7 juillet
- Loto samedi 28 septembre

Le Président, Guillaume DRON



Rapport moral et d'activité de l'année 2018

Nous avons eu à déplorer dans l'arrondissement d'Abbeville le décès de 11 de nos camarades anciens combattants d'Afrique du Nord.

Pour la section d'Arrest, les obsèques de :

- Pierre VUE : le 29 juin 2018, en présence des drapeaux (celui d'Arrest et ceux des sections de l'arrondissement).
- Nous associons également Mme Brigitte BOBIGNY, qui a rendu bien des services à la section et au comité d'arrondissement, d'où la présence aux obsèques du drapeau d'arrondissement porté par M. Gérard LESAGE. Les obsèques ont eu lieu le 22 octobre 2018. Le président départemental Serge LANCELLE, venu d'Amiens, était présent aux deux cérémonies.



Activités 2018

- 25 février AG de la section
- 8 mai Cérémonie au monument aux morts avec dépôts de gerbes, allocution, dépôt de gerbe sur la tombe du soldat Britannique, recueillement sur la tombe de M. Jean-René LELONG, dépôts de gerbes sur de MM. Jean-Louis RASSE et Jacques VUE. Vin d'honneur offert par la municipalité. Repas amical à la salle des fêtes.
- 12 mai Journée nationale du centenaire à Paris, accueil des participants à 8h30 sur le parvis de la cathédrale, office religieux, repas à l'Ecole militaire, cérémonie à l'Arc de Triomphe le soir, ravivage de la flamme.
- 14 juillet Cérémonie au Monument aux morts et sur la tombe du soldat Britannique avec dépôts de gerbes, recueillement sur la tombe de M. Jean-René LELONG, vin d'honneur offert par la municipalité sur l'espace vert.
- 7 octobre La mairie de Friville-Escarbotin, avec le concours des associations patriotiques dont l'UNC, ont organisé la commémoration du centenaire, le drapeau d'Arrest était présents.
- 21 octobre AG départementale de l'UNC à Amiens. 8h accueil, 9h travaux de l'assemblée, 10h20 accueil à la cathédrale. Après l'office, direction l'Hôtel de Ville, entrée dans la salle d'honneur à la diligence de Mme le Maire d'Amiens. 14h repas. Colonies de vacances à Dury, la section d'Arrest était représentée.
- 10 novembre Cérémonie à St-Blimont, dépôt de gerbes au monument aux morts, allocution et dépôt de bougies par les personnalités et les personnes présentes. A la salle des fêtes, lecture de la lettre des poilus par les enfants des écoles, allocution, vin d'honneur. La section d'Arrest était représentée.

- 11 novembre Cette année, il a été particulièrement honoré, les cloches des églises ont sonné la victoire comme en 1918. Une partie de la population était présente au monument aux morts accompagnée des enfants de l'école, pour fêter cet évènement. dépôt de gerbe sur la tombe du soldat Britannique, recueillement sur la tombe de M. Jean-René LELONG, dépôt de gerbe sur la tombe de MM. Pierre VASSEUR, Gilles FORESTIER et Albert HENIN. Vin d'honneur offert par la municipalité, repas amical à la salle des fêtes.
- 16 novembre Présence du drapeau d'arrondissement et de celui de la section à Franleu. Commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918
- 5 décembre Cérémonie au monument aux morts, journée nationale d'hommage « aux morts pour la France en Afrique du Nord ».



Sincères remerciements à tous les habitants qui réservent un excellent accueil aux membres qui proposent le calendrier de l'UNC.

Amicale des anciens et anciennes élèves

L'Amicale se compose de 167 Membres Actifs et de 13 Membres Bienfaiteurs. Nous vous remercions pour votre accueil lors de notre passage pour la vente des cartes. La carte Membre Actif vous permet de bénéficier de réductions pour les sorties et activités organisées.

Lors de notre assemblée générale, du 01 mars 2019, Jacky Beaurain a été élu membre du conseil d'administration.

Activités régulières mises en place

- Sorties Connaissance du Monde au Centre Culturel << Le Rex >> à Abbeville.
- Séances d'aquagym, le lundi après-midi et le mardi matin au Centre aquatique ViméO de Friville-Escarbotin.
- Soirées Tricot avec les << Doigts de Fée >> 2 jeudis par mois de 20h à 22h. Les réalisations sont faites au profit du Téléthon.

Manifestations et sorties 2019

- Le 30 mars, nous avons offert le goûter aux 470 enfants qui ont participé au Cross USEP organisé par Martine Godbert, directrice de l'école et son équipe pédagogique. L'USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques) a fêté ses quatre-vingts ans cette année à Arrest et fait partie de l'histoire de l'Amicale. Dès 1953, M. Dufrêne et M. Dupont Pierre ont été les premiers directeurs d'école à organiser ces rencontres entre villages pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. Ce fut un plaisir et un honneur d'accompagner les enfants et les enseignants dans ce projet : il est essentiel de perpétuer l'éducation à la citoyenneté à travers le sport.
- Le 19 avril, nous sommes allés voir, au Préô de Saint- Riquier, une pièce de théâtre << Sexe Fort >> avec Audrey Aguirre et Thierry Marconnet. << Beaucoup d'humour, pas le temps de s'ennuyer, avec eux ça chante, ça danse et personne ne repart fâché! >>

- Le 12 mai, Vide-jardin: exposition de plantes de collection, annuelles et vivaces, légumes du potager, produits du terroir. Diverses créations artisanales dont les poteries réalisées par Evelyne Terse selon une méthode chinoise: le Raku. Démonstration canine et d'agility avec l'association Domvast Canin Club. Animations pour les enfants: semis, découverte d'une ruche pédagogique et sensibilisation à l'écosystème.
- Samedi 14 septembre : Loto
- Samedi 23 novembre : Soirée Beaujolais animée par Guillaume Pruvost.

Hommage de l'Amicale des Anciens Elèves à Madame Dufrêne Le 16 avril 2019 au cimetière de Lanchères

Madame Dufrêne,

L'Amicale des Anciens et Anciennes Elèves d'Arrest est ici rassemblée autour de votre famille pour vous lémoigner son respect, son estime et sa reconnaissance.

Vous avez été nommée avec M. Dufrêne à Arrest en 1945. Vous avez été notre institutrice de CM1 et de CM2. Vous nous avez accompagnés dans nos apprentissages avec autorité et riqueur. Grâce à vous, nous avons aimé apprendre, découvrir le monde qui nous entoure et transmettre nos connaissances.

Quelques souvenirs de votre classe : l'odeur de la craie et de la cire, l'estrade qui craquait, le tableau vert avec la date et la morale soigneusement écrites, les casiers de tables parfaitement rangés. Le silence. Fout le monde obéissait et se respectait. Nous étions heureux d'aller à l'école!

Mais ce que nous préférions, c'était lorsque cette classe se transformait en salle de cinéma pour regarder les aventures de Sylvain et Sylvette, les documentaires mais aussi les films d'auteur.

Avec M Dufrêne, profondément laïques et engagés, vous avez contribué au dynamisme de notre village en créant la troupe de théâtre des Anciens Elèves avec la Fédération des Œuvres Laïques. Les représentations se faisaient dans votre classe et les acteurs s'habillaient dans votre salle à manger. Puis il y a eu en 1949, la construction de la salle des fêtes à l'initiative de M Dufrêne et les festivités se sont multipliées : concerts, spectacles, fêtes de l'école, goûters de Noël.

Vous avez accompagné M Dufrêne dans lous ses projets et nous vous en sommes reconnaissants. Pour beaucoup d'entre nous, vous nous avez offert nos premières vacances avec les camps à Pléhérel pour récompenser les lauréals du certifical d'études et les entrées en sixième. En 1962, Denise Salmon dirigeait le premier centre aéré avec les FRANCA. Sans compter les nombreux voyages que M Dufrêne organisait et animait.

Madame Dufrêne, il faut maintenant nous quitter. Merci pour ce beau voyage dans le temps. Au revoir Madame Dufrêne.

Bénedicle Fouquemberg Présidente de l'AAAEA





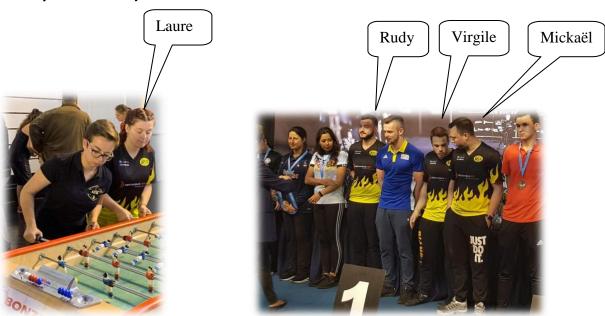


A l'approche de ses 10 ans, le club compte 16 joueurs de compétition et 2 joueurs de loisirs.

Du 9 au 12 mai, nous avons participé à une étape des championnats du Monde à Mondeville près de Caen. Et revenons avec deux titres :

- 1- Le premier pour notre féminine Laure COURTOIS vice-championne du monde en double féminin catégorie « semi-pro ».
- 2- Le second pour Rudy BLANGEZ, Virgile DUFOSSE, Mickaël LAMBEAU champions du monde par équipe catégorie « rookie ».

Nous espérons vous donnez d'aussi bonnes nouvelles après les championnats de France qui se déroulent les 15 et 16 juin à Fontenay sous-bois.



Amicalement, BFCS

Anciennes cartes postales





Mise à l'honneur

Cinq enfants d'Arrest ont participé au championnat de France de tir qui s'est déroulé cette année à Marseille. Tous les tireurs ont honorés les couleurs du club d'Estreboeuf.

Il y a eu deux médaillés en cible mobile :

GAUTIER Noa Champion de France avec 226 points GARDIN Baptiste Vice-champion de France avec 222 points

A la carabine en poussin pour les filles sur 113 participants :

GARDIN Lucie se classe à la 18ème place avec 273.1 points

BARETTE Jade se classe à la 26ème place avec 269 points

FOUQUEMBERG Lilly se classe à la 77^{ème} place avec 247.2 points

A la carabine en benjamin garçon sur 133 participants, **GARDIN Baptiste** se classe à la 53^{ème} place avec 260.7 points.

Au pistolet en poussin fille sur 30 participants :

FOUQUEMBERG Lilly se classe 25^{ème} avec 217 points.

Au pistolet en benjamin garçons sur 91 participants.

GAUTIER Noa se classe à la 22ème place avec 258 points.

GARDIN Baptiste se classe à la 27^{ème} place avec 256 points.

Les enfants remercient particulièrement leurs entraineurs Jean-Marie DAVERNE et Marc LOTTIN pour leur dévouement et leurs soutiens.



Bravo à eux!



Recettes

Soupe aux fanes de radis

2 bottes de radis

2 tablettes de bouillon de volaille

Huile d'olive Poivre et sel 4 pommes de terre

1 oignon

4 cuillères à soupe de crème



Peler et émincer l'oignon. Eplucher les pommes de terre et les couper en rondelles. Laver les fanes de radis.

Dans une cocotte, mettre de l'huile d'olive, y faire revenir l'oignon sans le colorer.

Ajouter les pommes de terre et les fanes de radis.

Faire revenir l'ensemble 5 minutes.

Ajouter le bouillon. Laisser cuire 20 minutes à couvert.

Saler, poivrer.

Mixer et ajouter la crème. Chauffer.

Déguster!

Flans légers Thon Tomates

½ baguette rassie

1 petite boîte de concentré de tomates

3 œufs

huile d'olive

2 boîtes de tomates pelées au jus

1 oignon

2 boîtes de thon au naturel de 150g sel/poivre

thym



Préchauffer votre four à 180°C (Th.6).

Mixer la ½ baquette 15 secondes. Réserver.

Eplucher l'oignon puis le couper en 4, le mettre dans le bol et mixer.

Racler les parois à l'aide de la spatule. Ajouter une cuillère à soupe d'huile d'olive puis mélanger.

Mixer en ajoutant les œufs.

Ajouter ensuite les tomates pelées, le concentrer de tomate, le thon égoutté, la chapelure de votre baquette, le thym, le sel et le poivre. Mélanger.

Rectifier l'assaisonnement si besoin.

Verser dans vos empreintes individuelles et enfourner 30 minutes à 180°C (Th.6).

Tarte à la rhubarbe / fraise

500 g de rhubarbe 2 œufs 15 cl de crème fraîche 1 petite poignée d'amandes effilées 50 g de fraises 100 q de sucre 1 pâte feuilletée Quelques spéculoos



La veille : peler les tiges de rhubarbe, et en faire des petits tronçons. Puis, saupoudrer d'une bonne quantité de sucre, afin que la rhubarbe rendre son acidité.

Le lendemain : bien égoutter la rhubarbe.

Précuire la pâte feuilletée 5 min au four, à 180°C (thermostat 6).

Pendant ce temps, faire revenir la rhubarbe dans une poêle avec une noix de beurre.

Dans un saladier, mettre les œufs, le sucre, et battre jusqu'à ce que le mélange blanchisse ; ajouter la crème fraîche, et mélanger.

Disposer quelques spéculoos sur la pâte, puis la rhubarbe, ajouter les fraises coupées en morceaux, et recouvrir de crème.

A la poêle, faire revenir les amandes pour qu'elles grillent un peu, puis les parsemer de crème.

S'il reste un peu de pâte, on peut faire quelques torsades décoratives et saupoudrer d'un filet de sucre.

Mettre au four 30 min à 180°C (thermostat 6).

Manifestations

Du 15 au 18 juin



Fête locale Attractions forains Concert à l'église le dimanche Commune

Mardi 25 juin

Fête de fin d'année de l'école Remise des prix Ecole - APE - Commune

Dimanche 7 juillet

Repas moules-frites ASA

13 et 14 juillet

Pique-nique – retraite aux flambeaux Bal gratuit

Vendredi 12 juillet

Passage du jury des maisons fleuries Commune

Cérémonie et jeux Commune - Pompiers - UNC

Dimanche 25 août

Brocante Association des fêtes Samedi 7 septembre

Cochon grillé Association des aînés

Samedi 14 septembre Loto

Samedi 28 septembre Loto

Amicale des Anciens élèves ASA

Samedi 5 octobre

Loto Sapeurs-pompiers Samedi 5 octobre

Concert à l'église CABS

Vendredi 11 octobre

Théâtre Rénov'église



Dimanche 13 octobre

Loto

Association des aînés

Samedi 19 octobre

Concert à l'église Commune

Samedi 26 octobre

Repas champêtre Association parents élèves

Lundi 11 novembre

Cérémonie patriotique Commune - UNC

Dimanche 17 novembre Harengade

Sports et loisirs



Téléth<mark>i</mark>n

Samedi 23 novembre

Soirée Beaujolais Amicale des Anciens élèves Samedi 30 novembre

Ste Barbe Amicale sapeurs-pompiers

Jeudi 5 décembre

Cérémonie patriotique Commune - UNC

Samedi 7 décembre

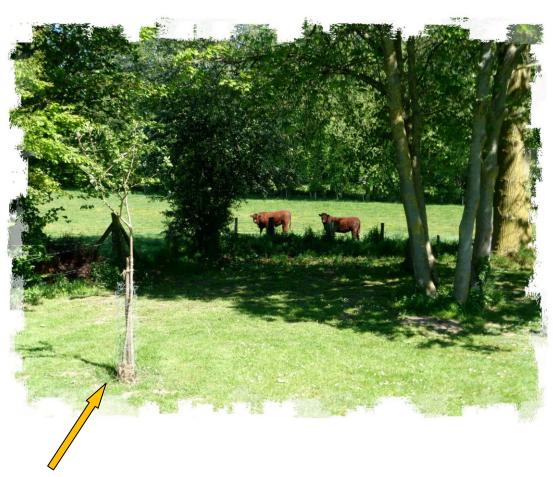
Téléthon Commune – Associations

Dimanche 8 décembre Goûter des aînés

Association des fêtes

Samedi 14 décembre Fête de Noël

Ecole - Commune - APE



Pommier ancien offert et planté par M. Gilbert DELANNOY